



Le vendredi 03 février 2012

Compte-rendu du Conseil de quartier Paul Bert du 18 janvier 2012.

Elus :

Présents : 40 habitants, les 2 élus du quartier Christine Ratzel-Togo et Madina Mohamed,

**Ainsi que Véronique Le Bihan, Benoît Logre et Yacine Diakité pour l'équipe municipale
Pour l'équipe d'animation Hamzi Ghada, Chantal Nonis, Nourredine Kaddouri,
Michèle Bisson, Naïma Akkar, Julien Guerin**

Administration :

Pour l'administration Nathalie Incorvaia chargée de mission développement local

Invités :

**Ana Larrègle chargée de mission développement de projet économie sociale et solidaire
au Service Développement Local de Plaine Commune, Christophe Laplace chargé de
mission solidarité pour Aubervilliers**

**Personnalités Associatives : les représentants de la coopérative « Coopaname » et des
associations Minga , Cas production, Chardi Kala et Picmaa.**

Ordre du jour:

1/ L'Économie Sociale et Solidaire en question avec quelques exemples locaux

2/ La gestion de l'eau potable avec l'intervention de Véronique Le Bihan, Maire-adjointe en charge des seniors et déléguée au Syndicat des eaux d'Ile de France

3/ Point sur les différentes commissions de l'équipe d'animation

4/ Questions diverses

Invitée Hamzi Ghada préside la séance, avec le soutien de Chantal Nonis la vice-présidente. Elle l'introduit en rendant un hommage au président Jean Louis Querbes décédé début janvier. « Son engagement, sa disponibilité au service du quartier vont laisser un grand vide. La bonne humeur qu'il mettait à sa tâche, bien qu'il ne ménagea pas sa peine, nous restera en exemple. Il incarnait la générosité. Toute l'équipe se joint à moi pour présenter nos condoléances à sa famille. »

Christine Ratzel, Madina Mohamed et Yacine Diakité lui rendent hommage pour l'équipe Municipale. Elles soulignent son optimisme et le remercient pour l'esprit d'équipe qu'il a su tracer et assurent qu'elles chercheront à mettre en œuvre au mieux les projets qu'il avait initiés avec son équipe. L'équipe municipale renouvelle ses condoléances à tous les membres de sa famille.

Une minute de silence et de recueillement dédiée à sa mémoire est observée dans le plus grand respect.

Ghada présente le premier point à l'ordre du jour et cède la parole à Ana Larrègle chargée de mission développement de projets à la Mission Economie Sociale et Solidaire pour Plaine Commune.

C'est une compétence récente qui a été transférée en 2006 à la communauté d'agglomération et qui est rattachée administrativement à la direction du développement économique à Plaine Commune. Cependant ces 6 années de pratique offrent un certain recul et permettent d'élaborer une stratégie collective. Il s'agit de soutenir particulièrement les acteurs de cette forme spécifique d'économie et de leur permettre de développer leurs projets sur l'ensemble du territoire.

Un appel à projet est lancé chaque année depuis 2006, pour faciliter les coopérations entre les différents acteurs sur toutes les communes de l'agglomération.

En ces temps mouvementés où l'on entend parler de « crise économique » voire « crise de civilisation », cette logique territoriale de mutualisation résonne particulièrement.

Cette forme d'économie est un moyen de vivre et de bien vivre en interaction avec les autres, dans une logique de développement durable en s'appropriant les points d'appui que constituent les partenaires locaux. Dans ce type de projet, il y a des créations d'emploi en perspective, avec une gouvernance démocratique qui n'est basée, ni sur la compétition, ni sur une rentabilité effrénée mais sur une complémentarité des ressources. Dans cette forme d'économie, dans laquelle est comptabilisé et mis en valeur le travail des bénévoles, les subventions publiques ne représentent qu'une partie limitée des revenus. Il existe surtout une valeur sociale, voir sociétale qui génère du lien entre les acteurs que les subventions publiques se doivent de soutenir au démarrage. Le jury des élus et acteurs communautaires qui décident de l'attribution des subventions reflète ces différentes richesses sur le territoire de Plaine Commune.

Ghada propose de profiter du fait que des représentants de la coopérative « Coopaname » et surtout Diana à travers son association Culture Art Société production, soient présents pour illustrer par leurs expériences concrètes ces explications théoriques. Notamment au travers du projet Fripouille, qui a été lauréat en 2012 de cette subvention communautaire et qui est lié au développement de notre quartier.

La coopérative « Coopaname », représentée par Noémie Degrenier et pour l'entreprise « Minga » Eli Prevéral ont une influence régionale avec une antenne située sur le quartier, au 13 rue de la Nouvelle France. Noémie remercie le conseil de l'avoir invitée et espère avoir la possibilité d'intervenir sur d'autres quartiers pour expliquer ce secteur d'activités méconnues. C'est une économie qu'elle qualifierait de « bon sens » car elle interroge notre mode de vie et de production en cherchant d'autres voies que le modèle économique dominant. Il faut voir cette coopérative comme une entreprise atypique qui regroupe plusieurs compétences, mais qui permet d'assurer une base pour que les initiatives locales puissent être soutenues par une base commune. Elle fédère une ligne de conduite précise basée sur des convictions partagées

par les partenaires qui choisissent d'y adhérer. Elle permet aussi des opportunités pédagogiques d'accompagnement, de formation.

Coopaname est une entreprise collective de 500 personnes sur toute l'Ile de France. Elle aide les projets fondés sur le travail plutôt que sur le capital mais qui sont souvent précarisés. Ça peut toucher tout le monde, il s'agit de rentabiliser quelque chose que l'on sait faire et essayer d'en vivre.

Diana qui a été invitée à s'implanter dans le quartier, en complémentarité avec l'équipe d'animation du quartier, re-situe son projet Fripouille dans cette perspective de mutualisation des ressources locales en partageant des locaux. On peut créer autrement des richesses indispensables à notre épanouissement collectif, mutualiser des forces rentabilisables, consommer et réagir d'une autre façon. Cela se traduit par des dons, un réseau d'échanges mais aussi par la vente de ces dons à des prix accessibles à tous, entre 50 centimes et 5 €. Ces ventes n'étant qu'un prétexte pour enrichir la qualité des liens humains.

La vente festive que nous avons réalisée le samedi 3 décembre a été une réussite. Quelques chiffres : 601€ pour 4 heures d'ouverture, ce n'est pas rentable d'un point de vue purement économique. Cependant ce résultat est une réussite humaine. Une intuition qui a pris corps. L'équipe de bénévoles atteint les 15 personnes et les dons continuent d'affluer.

Notre partenariat va s'étoffer avec les séances de dons et de tri du mardi à la salle de quartier, ainsi qu'avec la préfiguration d'une mini « Fripouille » sur 4 m² le samedi matin au marché du centre ville.

L'association Chardi Kala, avec Raphaëlle témoigne, à double titre : elle fait partie de la coopérative Coopaname depuis septembre 2011 et du projet Fripouille. Elle cherchait à vivre de son savoir-faire autour de la cuisine du Nord de l'Inde, la coopérative l'y a beaucoup aidé. Elle développe doucement son activité, sans pour l'instant pouvoir en dégager un salaire. C'est un long cheminement, l'activité régulière sur le marché puis au sein d'une boutique y contribuera certainement.

Stéphane Salandre, photographe habite rue de la Nouvelle France et fait également partie de « Coopaname ». C'est Pôle emploi qui l'a mis en relation avec cette coopérative, car avec le statut d'auto-entrepreneur il se sentait trop isolé. Il a pu bénéficier d'une formation pour des compétences qui lui manquaient, mais aussi rencontrer des personnes avec qui partager ces savoir-faire, notamment avec un graphiste. Il cherche à s'ouvrir sur le quartier, mais plus largement, la coopérative l'aide à sécuriser son parcours et combler ses lacunes.

Une question est posée sur la différence entre l'économie sociale et l'économie solidaire. La première existe depuis 150 ans, ce sont les coopératives, scoop, associations, mutuelles, fondations, banques mutualistes. En France elle génère 7% de l'emploi, il existe environ 500 établissements sur Plaine Commune. L'économie solidaire n'existe que depuis 30 ans, fondée sur la notion d'initiatives solidaires portées par les habitants, les régies de quartier en sont parmi les exemples phares; il s'agit d'une économie hybride avec une circulation de biens revisités par le don, le bénévolat et autres formes de ressources. En 2001 il a existé un Secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire qui n'a duré que 2 ans. Il s'agit donc d'une politique née sur l'initiative de la société civile mais qui manque de loi cadre au niveau nationale, c'est un choix des municipalités, intercommunalités ou régions qui décident de les soutenir.

Le second point de l'ordre du jour est introduit par Véronique Le Bihan, Maire adjointe.

En 2010, a eu lieu un débat sur le mode de gestion du service de distribution de l'eau en Ile de France. Le vote au sein du syndicat des eaux n'a pas permis de faire basculer la gestion de l'eau vers une gestion en régie, choix soutenu par les élus socialistes du syndicat. Le choix de la majorité s'est en effet porté sur une délégation de service public assurée actuellement par Veolia.

Cependant suite aux débats publics, le nouveau contrat en place se caractérise par des améliorations : baisse du prix du m³ d'eau, meilleure prise en compte de la qualité de l'eau dans la rémunération du délégataire, augmentation de la proportion des travaux effectués en maîtrise d'ouvrage publique, meilleure traçabilité financière des comptes grâce à une société dédiée, création de chèques eau pour les abonnés en difficulté de paiement.

Une qualité optimisée de l'eau qui vient de la Marne, avec 63 paramètres de contrôle. Si « ça sent le chlore », comme le fait remarquer une habitante, il faut mettre au frais quelques heures et ça se stabilise.

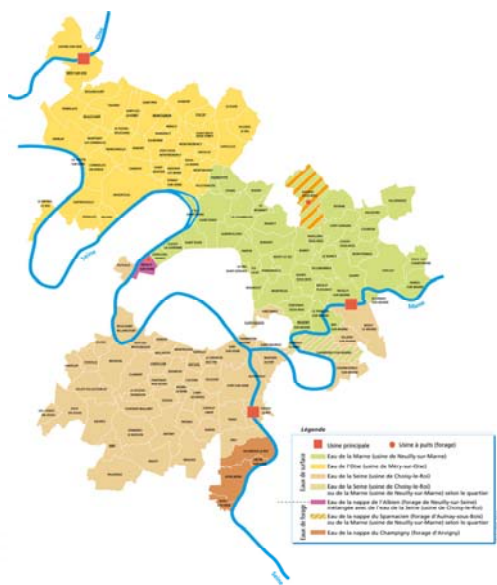
Les prix ont été baissés de 20% sur le m³ d'eau potable à partir du 1^{er} janvier 2011. L'accent a été mis sur la solidarité avec les chèques d'accompagnement, ainsi que des aides personnalisées réparties sur le territoire en fonction du pourcentage des bénéficiaires du RSA. (pour 2011 environ 7000 € pour Aubervilliers)

L'objectif est également de suivre les copropriétés dégradées, en réalisant des actions pédagogiques sur la consommation de l'eau (une douche coûte 30 centimes € un bain 50 ct à 1 €), de tenter de gérer les fuites en prévenant les consommations non désirées (une fuite de toilette qui est en moyenne de 600 litre /jour, peu coûter 900€/ an). Le télé-relevé va permettre de lire à distance le compteur et d'alerter le particulier en cas de dépassement anormal.

Cette présentation du service de l'eau est l'occasion pour les usagers du service de l'eau de faire remonter leurs remarques. Un échange s'engage autour de la fiabilité des compteurs d'eau froide qui sont rarement contrôlés. La représentante du délégataire, Veolia, répond qu'elle ne gère que ceux qui ne sont pas divisionnaires, installés par leur service, ils sont en catégorie C et ont une durée de vie de 15 ans. Ce sont des normes de tolérance établie par l'Etat. Quand un dysfonctionnement est signalé, le compteur est remplacé. Une documentation est mise à la disposition des habitants.

Le service public de l'eau en quelques chiffres :

Le plus grand service d'eau en France



- 142 communes
- 4,3 millions d'habitants
- 250 Mm³ / an
- 8250 km de canalisations
- 550 000 abonnements

Veolia Eau d'Île-de-France

Enfin, la commission « Mémoire vive » poursuit son travail avec l'Œil à l'écoute, une autre émission de radio est en préparation, toutes celles réalisées sont sur le blog et empruntables sur CD à la salle de quartier. Un parcours sonore final, peut-être à la Documentation Française, est en projet. En hommage au travail de Jean Louis, une sortie au musée de Meaux dédiée à la première guerre mondiale sera organisée au printemps.

La commission Propreté et cadre de vie devait transmettre des éléments sur les Assises de la Propreté, mais en l'absence de ces membres (Gisette et Ibrahim) ces éléments sont reportés au prochain conseil.

La commission animation reprend l'organisation d'une soirée solidaire le vendredi 10 février prochain, à l'occasion du nouvel an chinois tous ceux qui le souhaitent pourront participer à cette soirée dédiée à la rencontre avec le peuple asiatique, au travers de chansons, proverbes à méditer collectivement autour d'un verre de l'amitié et de quelques spécialités chinoises, une participation de 3 euros sera demandée. Une réunion de préparation se tiendra à la salle de quartier le jeudi 26 janvier à 19h..

Le conseil se termine à 21h par la traditionnelle galette, qui permet des échanges plus informels.